



## Changement d'association de tutelle

Par **benedicte\_old**, le **29/06/2007** à **11:05**

je suis orthophoniste dans un centre de rééducation fonctionnelle qui doit être déplacé géographiquement, par la volonté de notre tutelle, qui tient absolument à garder ses lits, quelque soit l'endroit où ils se trouvent dans la région.

notre établissement fonctionne très bien, nous sommes référent pour de nombreuses choses envers les établissements socio-éducatifs autour de nous, et comme nous refusons de cautionner la gestion actuelle de l'établissement et son déplacement à 70km, nous souhaitons faire sortir notre centre de rééducation de l'association qui la gère et nous faire reprendre soit par une autre association, soit par d'autres investisseurs, afin de maintenir l'activité sur le site et les expertises qui vont avec.

je cherche donc tous les renseignements qui me seraient utiles dans ce but.

erci à qui pourra me répondre.

je précise que nous avons à disposition des personnes capables d'emblée de gérer le futur établissement indépendant, et déjà quelques contacts possible avec des repreneurs. il nous manque tout la procédure pour quitter notre association de tutelle.